

Les magasins éphémères sévissent toujours

Le témoignage de cette consommatrice (16 mai 2018) est révélateur des pratiques commerciales des magasins éphémères : *« J'ai été invitée à l'ouverture d'un magasin DESIGN. Je devais venir avec mon mari et des produits du sud-ouest nous étaient promis en cadeau.*

Le jour dit, nous avons eu le malheur de rentrer dans ce hangar, très propre mais non terminé. À l'intérieur étaient exposés des canapés, tables et lits articulés qui semblaient de bonne qualité et confortables.

Un baratineur nous a accueillis et complètement soulés. Nous étions entrés sans aucune idée d'achat et, au bout de deux heures, nous nous retrouvons à signer une commande de deux canapés et d'un lit articulé pour 2 500 €.

La technique est d'afficher un prix phénoménal puis, ensuite, d'accorder des réductions successives. Un prétendu patron vient même nous faire une offre plus intéressante et défiant toute concurrence.

De retour à la maison nous nous réveillons : c'est une entreprise d'hypnotisation bien menée. Le magasin qui devait être isolé et décoré avant l'ouverture définitive n'était plus présent une semaine après les faits... »

Le magasin éphémère a pour principe de s'implanter pour une période limitée dans un secteur géographique et d'écumer la région, par un démarchage téléphonique intense. Ces techniques font deux types de victimes : les clients qui, sous pression psychologique, vont acheter des produits basiques au prix fort mais aussi les professionnels de l'ameublement locaux qui perdent des clients potentiels.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex
(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org
SIRET : 503 805 657 00031

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)